

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1931)
Heft: 8

Artikel: Inauguration du Capitole-Sonore à La Chaux-de-Fonds
Autor: E.V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-733589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Inauguration du Capitole-Sonore à La Chaux-de-Fonds

En ce soir de 1^{er} mai, le public afflue aux guichets du nouveau cinéma sonore, dont La Chaux-de-Fonds vient d'être dotée par Capitole S. A.

L'ancien cinéma Moderne est coquettement paré d'une décoration florale, la scène et l'écran, quelque peu transformés, présentent un joli coup d'œil.

Le programme comprenait, comme pièce de résistance, « Le Million », de René Clair.

Le spectacle achevé, une réception intime et empreinte d'une belle cordialité suivit au restaurant de la Maison du Peuple, sous le majorat de table de M. André Gutmann, président de la Société des Amis du Théâtre de notre ville.

Fort spirituellement, il souhaite la bienvenue à tous les invités, aux dames particulièrement, qui n'ont pas craint d'affronter le feu des discours, aux représentants des autorités communales, aux directeurs des cinémas, MM. Roman Brum, Schwegler et A. Némitz, aux ingénieurs qui présidèrent à l'installation des appareils, à la presse, etc.

M. Camille Brandt, conseiller communal, grand trésorier de la ville, souligna la ténacité qu'ont mis M. Némitz et les dirigeants de Capitole S. A. à faire aboutir leurs projets et à mettre à la disposition d'une population si durement éprouvée un moyen de distraction saine qui, fort souvent, atteint à l'art, pour des prix très modiques.

M. Roman Brum, le distingué administrateur de Capitole S. A., remercia principalement les autorités communales pour l'appui compréhensif qu'il rencontra, ainsi que M. Némitz, dans les pourparlers et les accords intervenus au sujet de la transformation de la Salle communale.

M. Alfred Némitz, fort ému, remercia les autorités et toutes les personnes qui lui facilitèrent et lui facilitent encore sa tâche.

Puis ce fut la soirée récréative. Quelques productions, fort goûtées, furent très applaudies. (Relevons celle d'un joyeux rédacteur de la presse locale qui, dans une imitation du « Monsieur-qui-fait-les-planches », nous conta quelques blagues du meilleur cru.)

Quelques danses, au son d'un amplificateur, permirent aux dames de nous faire goûter et leur grâce et leur talent.

Souignons aussi l'aimable geste de M. Némitz qui, au cours du souper froid, fit remettre à chaque dame une touffe de muguet.

Et, il était... assez tard quand chacun regagna, sous la pluie, son foyer.

* * *

L'installation comprend des appareils « Bauer » pour la projection et « Kinoton » pour la sonorisation.

* * *

En post-scriptum, remercions M. A. Némitz de son aimable invitation et détachons quelques lignes des appréciations de la presse locale :

De M. A. G., de l'« Impartial » :

«... Un nombreux public était accouru à cette première, qui fut un gros succès, non seulement par la valeur du film qui passa sur la bande, « Le Million », mais encore par les réelles qualités d'acoustique de la Grande salle communale. Aucun mot ne se perdait et la sonorisation est tout à fait remarquable.

...D'autre part, on releva de façon toute particulière la grande activité de M. Némitz, qui fut certainement le principal artisan de la transformation en question.»

De M. R. G., dans « La Sentinelle » :

«Un public nombreux a pris d'assaut, hier soir, l'ancien Cinéma Moderne, installé dans l'immeuble de la Maison du Peuple. Le Moderne est devenu aujourd'hui notre deuxième cinéma sonore, sous ce nom de baptême agréable Le Capitole. On connaît l'excellent acoustique de cette belle salle contenant 1200 places. Un écran-sonorisé s'y trouvait justifié d'avance.

L'expérience a répondu à l'attente du public. Le film présenté fut amusant à souhait...»

De Mlle M. B., à « L'Effort » :

«... Par les temps de crise actuelle, il faut louer et la Compagnie des Cinémas et son actif et dévoué directeur, M. Alfred Némitz, qui n'ont reculé devant aucun sacrifice pour doter notre ville d'une nouvelle installation sonore.

La grande salle du Capitole était comble hier soir et le programme de gala qui nous a été offert par la direction, connut le tout gros succès.

Et maintenant, il ne nous reste qu'à souhaiter bonne chance et plein succès au Capitole-Sonore, qui a eu de brillants débuts.»

Souhaitons au Capitole-Sonore bonne chance également.
E. V.

LE CONGRÈS DE ROME

Du lundi 18 au jeudi 21 mai a eu lieu, à Rome, le Congrès annuel des Directeurs de cinémas. D'une façon générale, on peut dire que les résultats ont été meilleurs que l'an dernier, il ne reste plus aux directeurs de chaque pays représenté de tâcher de réaliser les différents vœux émis... ce qui sera certainement le plus difficile.

Le lundi, a eu lieu, dans la grande salle du Capitole, sur la colline, où depuis plus de deux mille ans se tient le siège de la magistrature de Rome, la séance plénière d'ouverture, sous la présidence de MM. S. E. di Mazzio, sous-secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, délégué spécial du Gouvernement ; S. E. Sardi ;

On Gino Pierantoni ; S. E. d'Ancora, vice-gouverneur de Rome.

Chacun des délégués des différentes nations représentées prit la parole pour saluer la Ville Eternelle et la remercier de son hospitalité. S. E. di Mazzio salua les congressistes et leur souhaita bon travail.

L'assistance était très nombreuse et élégante. Les délégations sont assez abondantes, puisque l'Angleterre compte 80 délégués, la France 30, l'Allemagne 40, la Belgique 20 ; l'Italie, à elle seule, près de 200.

Plus de 400 personnes assistaient à la séance inaugurale.

Les congressistes ont travaillé avec assiduité dès